

# Sensibiliser les occupants aux dangers de l'amiante, par le biais d'outils innovants, et les conseiller pour traiter l'amiante en toute sécurité, ou leur faciliter l'orientation vers un réseau de professionnels compétents

## Objectif opérationnel 10 : Réduire les risques d'exposition aux fibres d'amiante

**Public concerné** : Grand public

**Territoires ciblés** : Région Grand Est

**Pilote d'action** : ARS

**Responsable opérationnel**: ARS/DREAL

**Partenaires associés** : DREAL, DIRECCTE, Réseau régional Bâtiment Santé.

### **Références PNSE3** :

- Action 1: Elaborer et mettre en œuvre une feuille de route interministérielle amiante

### **Références autres plans** :

- Plan Régional de Santé au Travail (PRST)
- Plan interministériel amiante



## Contexte

L'amiante est un minéral à texture fibreuse qui fut très largement utilisé depuis le XIXe siècle dans l'industrie pour ses propriétés réfractaires notamment, et également pour sa résistance à la tension, aux agressions électriques et chimiques, ainsi que pour son pouvoir absorbant. Sous sa forme friable, il a été utilisé dans de nombreux calorifugeages et flocages, ainsi qu'en feuilles, feutres, colles, mastics, plaques cartonnées, ou tressé ou tissé. On le trouve aussi (forme non friable) incorporé dans des produits en ciment (amiante-ciment) ou dans des liants divers (colles, peintures, joints, mortiers à base de plâtre, béton bitumineux, matériaux de friction et même asphaltes routiers ou d'étanchéité, ...). Il a aussi été utilisé pour les patins de freins ou en garniture de chaudière ou fours électriques, ou encore dans diverses installations électriques (plaques chauffantes) pour ses capacités d'isolation électrique à forte température. Il a été massivement utilisé dans les bâtiments pour ses propriétés ignifuges et isolantes, sa flexibilité, sa résistance à la tension et parfois pour sa résistance aux produits chimiques. Interdit en 1997, ce matériau reste encore très présent dans les bâtiments existants – il persiste donc un risque d'exposition, notamment lors de travaux sur les Matériaux Contenant de l'Amiante (MCA). La réglementation est complexe et mal connue des particuliers et artisans.

L'amiante est à l'origine de maladies bénignes mais aussi malignes particulièrement redoutables, les fibres retenues dans les poumons pouvant interagir localement avec les tissus et provoquer une inflammation du poumon et/ou du tissu qui l'enveloppe, la plèvre (asbestose, cancer du poumon -du larynx\_ des ovaires, mésothéliome).

35 000 personnes sont mortes en France d'une maladie de l'amiante, entre 1965 et 1995, mais entre 50 000 et 100 000 décès sont encore attendus d'ici 2025. Selon l'Organisation internationale du travail, 100 000 personnes meurent chaque année, dans le monde, du fait de l'amiante.



## Descriptif de l'action

Les objectifs de cette action consistent à :

- 1- **Proposer des outils de communication simple et accessibles pour le grand public,**  
Informier sur les risques liés à la présence de matériaux amiantés et à leur manipulation, dispenser les conseils de prévention à observer lors de la réalisation de travaux, orienter vers des professionnels qualifiés, informer sur la gestion des déchets contenant de l'amiante.
- 2- **Diffuser les conseils de prévention au plus près des publics concernés :**  
Pour toucher au plus près les particuliers qui seraient dans une démarche de travaux de rénovation de l'habitat, solliciter en tant que relais potentiels de diffusion les notaires, des grandes surfaces de bricolage, les entreprises de location de matériel de travaux, les espaces info-énergie – agences locales de l'énergie et du climat, les partenaires institutionnels (collectivités, ANAH, services de l'Etat...)...

### Indicateurs de résultats

- Supports de communication réalisés
- Plan de communication réalisé
- Rapport d'évaluation de l'impact de la campagne de sensibilisation

## Calendrier



Mai-octobre 2019  
Réalisation des supports

Octobre-décembre 2019  
Diffusion des supports

2020  
Evaluation de l'impact de la communication

